

# LE VER BLANC

## HOPLOCHELUS MARGINALIS :

- Coléoptère
- Scarabée de la sous famille des Melolonthinae
- Originaire de Madagascar



FIGURE 1 : STADE LARVAIRE

### • A LA REUNION :

- Connu sous le nom de « Ver blanc » et introduit depuis les années 1970
- Il se nourrit des racines des plantes (larves) de mars à mi-août
- Principal fléau sur canne à sucre. S'attaque aussi au gazon prairie, pomme de terre, fraisier, oignons, haricots...
- Répartition : Sur toute l'île de 0 à 1000m d'altitude
- Lutte obligatoire à la plantation sur tout le territoire depuis 1995 pour parcelle de cannes
- 22 octobre 2013 lutte obligatoire pour les autres cultures sensibles (maraichère à cycle long)

### • DEGATS :



FIGURE 2 : RACINES MANGES PAR DES VERS BLANCS

- Directs : Section, destruction des racines et tubercules. Arrêt de croissance, fanaison, affaiblissement voire mort de la plante incapable de puiser l'eau et les nutriments dans le sol,
- indirects : affaibli les plants et offre donc une voie d'entrée aux maladies (bactéries, champignons).

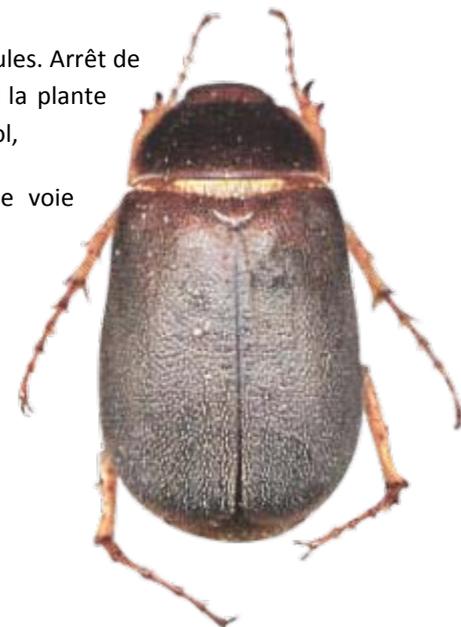


FIGURE 3 : STADE ADULTE

## CYCLE

- Les œufs éclosent en début d'année,
- Jusqu'à mi-août le vers blanc va se nourrir et grossir,
- Il se transforme en nymphe pendant la période septembre octobre,
- Aux premières pluies d'été, les adultes vont sortir du sol pour se reproduire et pondre (les vols)
- Durée de vie de l'adulte 2 à 3 mois
- Ils pondent deux fois pendant les vols (environ à un mois d'intervalle)

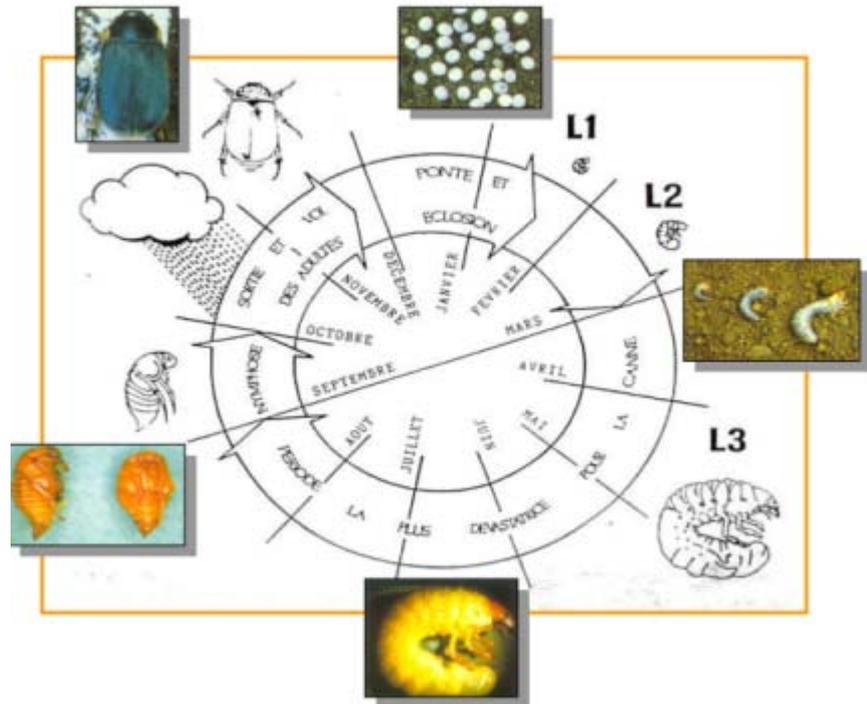


FIGURE 4 CYCLE DU VER BLANC

## TREMPAGE :

Pour lutter contre le ver blanc tout en respectant l'environnement, il y a une stratégie de lutte biologique basée sur la capture et la contamination des vers blancs adultes (hannetons) lors des périodes de vol. Alors que les insectes sont au stade adulte, ils sont trempés dans une solution à base de biopesticide qui contamine les vers blancs. L'agent de lutte biologique utilisé est le

champignon *Beauveria*. La FDGDON fabrique ce biopesticide sous forme de sacs de « riz sporisé ».



FIGURE 5 KIT DE RIZ SPORISÉ

Contact :

FDGDON

02 62 45 2000

23 rue Jules Thirel – Cour de l'Usine de Savanna- 97460 Saint-Paul Réunion